

Val-des-Sources, le 07 JUIN 2021

DAVIS, WILLIAMS

Ou à l'occupant actuel

950, ROUTE 116

DANVILLE, Qc. J0A 1A0

AVIS DE VIDANGE

Matricule : 8569-28-8059

Adresse de l'immeuble visé :

950 ROUTE 116

Période de vidange prévue :

21 AU 25 JUIN 2021

Dégagez vos couvercles pour le :

20 JUIN 2021

Objet : Vidange de fosse septique

La présente a pour but de vous informer que notre entrepreneur, Normand Brassard 2006 Inc., procédera à la vidange des fosses dans votre secteur durant la période du 21 AU 25 JUIN 2021. Les vidanges s'effectueront entre 7 h et 19 h.

À cet effet, veuillez dégager vos couvercles pour le dimanche 20 JUIN 2021.

Nous vous rappelons que le programme régional est coordonné par la MRC des Sources, et est en conformité avec le *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, R.22)*. **Sachez que nul ne peut se soustraire du programme et vous avez donc l'obligation de dégager vos couvercles de fosse septique.**

Votre présence n'est pas requise lors de la vidange et vous n'avez pas à payer l'entrepreneur. Ce service est désormais facturé sur votre compte de taxes. Pour le bon fonctionnement du programme, veuillez respecter les consignes suivantes :

- Dégagez les deux (2) couvercles de votre fosse septique** en laissant un espace libre d'au moins 15 cm (6 po) de plus large et de plus profond que le couvercle tel qu'illustré ci-contre. **Retirez les vis** qui retiennent les couvercles de plastique, le cas échéant.



- Vous n'avez pas à lever les couvercles**, l'entrepreneur se charge de les ouvrir et de les refermer.
- Identifiez clairement l'emplacement** de l'installation septique à l'aide d'un piquet à neige muni d'un marqueur voyant. Ex. : Ruban forestier, peinture orangée voyante.
- Le **site doit être sécuritaire et accessible** (chien attaché, clôture déverrouillée, etc.). Le numéro de l'immeuble doit être visible à partir de la voie publique.
- Pour une installation septique munie d'un **préfiltre**, l'entrepreneur pourra le nettoyer lors de la vidange si vous laissez un boyau d'arrosage à proximité.

- ❑ Si vous possédez un **système Bionest**, veuillez aviser la MRC. Le circuit devra être débranché avant la vidange. **De plus, un écriteau devra être laissé près de la fosse pour indiquer que le système est hors tension. À défaut de quoi, la vidange ne sera pas effectuée, ceci afin de ne pas endommager votre système Bionest.**

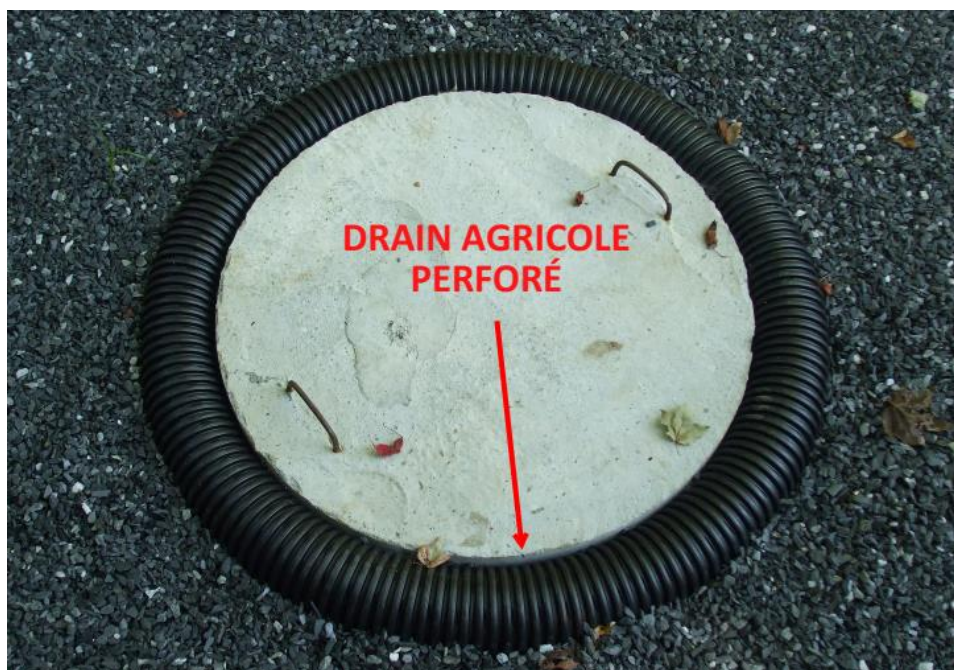
ATTENTION : Vous avez l'obligation de dégager les couvercles de la fosse à la date indiquée par la MRC. Des frais de 75 \$ seront appliqués si le camion doit retourner une deuxième visite. De plus, Veuillez noter que la MRC a opté pour la vidange totale des boues pour l'ensemble du territoire.

Si vous désirez des informations sur la conformité de votre installation septique et la réglementation qui s'y rattache, veuillez contacter l'inspecteur de votre municipalité.

Pour plus d'informations sur le programme de vidange de fosses septiques, consultez notre site web <http://www.mrcdessources.com>

Trucs et astuces

Afin de vous éviter le dégagement de vos couvercles tous les deux ans, nous vous suggérons d'installer autour de chacun de vos couvercles, une longueur de 97 pouces de drain agricole perforé de 6 pouces de diamètre, tel qu'illustré ci-dessous. De cette manière, vous n'aurez plus à procéder à l'enlèvement de terre et de gazon au pourtour de vos couvercles!



Nous vous remercions de votre collaboration.

Benoit Bissonnette

Chargé de projet en gestion des matières résiduelles

Coordonnateur du programme régional de vidange des installations septiques

819-879-6661 poste 228.